

AVIS SUITE A MANIFESTATION D'INTERET SPONTANEE N° ASAM-25-01**PORT D'EVRY (91)****A LOUER****TERRE-PLEIN DE 8 023 M² avec Unité de Production de béton prêt à l'emploi (BPE)**

Nature du bien : Terrain/Terre-plein

Surface 0,80 ha

Code postal: 91042

Adresse: ZI Portuaire d'Evry

Ville: EVRY

Destination: Stockage et vrac

Disponibilité: Immédiate

La Société CEMEX Bétons IDF (et son sous-occupant agréé CEMEX Granulats), est titulaire d'une convention d'occupation du domaine public constitutive de droits réels jusqu'au 30/06/2028 au port d'Evry sur une parcelle de 8 023 m² environ sise Zone portuaire d'Evry, aux fins de production de bétons prêt à l'emploi et de transit de granulats, de terres et de matériaux de déconstruction. Dans le cadre d'une approche commerciale, la Société CEMEX Bétons IDF et la Société Béton Solutions Mobile envisagent de signer une convention de successeur sous conditions suspensives.

Les Sociétés ont manifesté leur intérêt auprès du Grand Port Fluvio-Maritime de l'Axe Seine ci-après dénommé "HAROPA PORT" pour la délivrance d'un avenant de transfert de la convention d'occupation du domaine public constitutive de droits réels portant sur la mise à disposition de la parcelle susvisée.

HAROPA PORT envisage donc la signature d'un avenant de transfert à la convention d'occupation domaniale :

- selon les modalités détaillées dans le présent document,
- pour la durée résiduelle de la convention (soit jusqu'au 30/06/2028) et conformément aux dispositions applicables du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,
- dont la redevance est fixée dans la convention,
- sous réserve que la Société Bétons Solutions Mobile apporte des garanties financières similaires à celles du Titulaire actuel,
- sous réserve que la Société Béton Solutions Mobile s'engage sur un niveau de trafic fluvial *a minima* similaire à celui du Titulaire actuel,
- avec le transfert des charges et obligations du Titulaire actuel au nouvel occupant,
- dans le respect des conditions générales d'occupation de HAROPA PORT,

En cas de manifestation d'intérêt concurrente dans un délai de six (6) semaines à compter de la mise en ligne du présent avis, HAROPA PORT évaluera les conditions d'agrément des concurrents et une procédure de sélection des candidats pourrait être organisée par CEMEX.

A défaut d'une telle manifestation dans un délai imparti, il sera procédé à la signature d'un avenant de transfert de la convention entre CEMEX Bétons IDF et Béton Solutions Mobile.

Toute demande de renseignement complémentaire peut être formulée au Service suivant : Service Développement Urbanisme Environnement - Agence Seine Amont - adresse mail : commercial-asam@haropaport.com

Surface du terrain**Situation / Desserte****Divisibilité**

Non	Accès autoroute	Oui
	Accès routier :	
	A6 direction Lyon - N 104 (sortie Corbeil)	

Equipements et réseaux**Urbanisme****Descriptif équipements**

PLU en vigueur

Eau potable, eaux usées, électricité, gaz, télécom : Oui en limite de parcelle branchement ou reprise des compteurs à faire auprès des concessionnaires

Pollution : Non

Clôtures et portail : Oui

Emprises réservées : Non

Eclairage : Non

Embranchement fer : Non / Embranchable

Ouvrages fluviaux : quai de chargement

Particularités du site**Conditions financières**

Dernière activité sur site :

Tarif : Nous consulter

- production de béton prêt à l'emploi, négoce de granulats, transit de terres et matériaux de démolition

Avantages financiers :

- ristourne sur redevance si trafic fluvial

Redevance complémentaire si aménagement spécifique

Fiscalité

En fonction des taux des collectivités

Publicité

Publié le

9 décembre 2025

Durée minimale de publication : 6 semaines

Agence Seine Amont

Email : commercial-asam@haropaport.com

